

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 10 mars 2025**DÉLIBÉRATION n°2025-17**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 10 mars 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 28 février 2025.

Point de l'ordre du jour :

3.2. Compte financier et exécution budgétaire 2024 de la fondation universitaire Rabelais.

.....

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment les articles R. 719-102 et R. 719-104,
Vu les articles 202, 210, 211, 212 et 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu les statuts de la Fondation Rabelais, notamment son article 25,
Vu l'avis favorable du conseil de gestion du 22 novembre 2024 décidant la dissolution de la fondation universitaire au 31/12/2024,
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 décembre 2024,
Vu l'avis de la commission des moyens du 28 février 2025,

Exposé de la décision :

Conformément au code de l'éducation et au décret n°2012-1246, le conseil d'administration doit approuver le compte financier ainsi que l'exécution budgétaire de l'exercice 2024 de la fondation universitaire Rabelais.

Proposition de décision soumise au conseil :

Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes attestant du caractère sincère et véritable des comptes de l'université : fondation universitaire Rabelais sans émettre de réserves,

I. Vote les éléments d'exécution budgétaire suivants de la fondation universitaire Rabelais :

- 104 824 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 86 556 € personnel ;
 - 18 269 € fonctionnement ;
 - 0 € intervention ;
 - 0 € investissement.
- 116 156 € de crédits de paiement dont :
 - 86 556 € personnel ;
 - 29 601 € fonctionnement ;
 - 0 € intervention ;
 - 0 € investissement.
- 25 000 € de recettes.
- - 91 156 € de solde budgétaire.

II. Vote les éléments d'exécution comptable suivants de la fondation universitaire Rabelais :

- - 91 156 € de variation de trésorerie ;
- - 87 707 € de résultat patrimonial ;

- - 87 324 € de capacité d'autofinancement ;
- - 87 324 € de variation de fonds de roulement.

Les tableaux des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

III. Affectation du résultat de la fondation universitaire Rabelais :

La clôture des opérations comptables préalable à la dissolution de la fondation universitaire Rabelais a dégagé un résultat déficitaire de 87 707,05 euros correspondant à la différence constatée entre un solde débiteur de 105 207,05 euros et un solde créditeur de 17 500 euros.

Compte général	Désignation	Mouvements au débit	Mouvements au crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
60630000	Fourniture entretien	108,00 €		108,00 €	
60870000	Fr. ac. Marchandise	56,40 €		56,40 €	
61320000	Locations immob.	1 218,00 €		1 218,00 €	
62340000	Cadeaux	1 480,40 €		1 480,40 €	
62380000	Divers	0,02 €		0,02 €	
62510000	Voyages et Depl.	174,80 €		174,80 €	
62540000	Frais inscrip colloq	357,00 €		357,00 €	
62560000	Mission	37,40 €		37,40 €	
62570000	Frais réceptions	3 336,02 €	0,45 €	3 335,57 €	
62888000	Autres frais divers	3 826,00 €	125,00 €	3 701,00 €	
63310000	Taxe verst.transport	1 224,55 €		1 224,55 €	
63320000	Allocation logement	306,15 €		306,15 €	
64111000	Rém principales	61 556,39 €	331,54 €	61 224,85 €	
64144000	Indem avt.non ind	180,00 €		180,00 €	
64510000	Cotis. Ass. Maladie	8 512,38 €		8 512,38 €	
64534000	CNAV	6 367,10 €		6 367,10 €	
64535200	IRCANTEC	2 693,14 €	19,98 €	2 673,16 €	
64540000	Cotis Pôle emploi	2 479,48 €		2 479,48 €	
64580000	Cotis aut org sociau	3 397,97 €		3 397,97 €	
64710000	Prestations directes	190,08 €		190,08 €	
65781800	Aut charges spécifiq	7 800,00 €		7 800,00 €	
68110000	Dot amort immos	382,74 €		382,74 €	
75882000	Autres produits	- €	17 500,00 €		17 500,00 €
		105 684,02 €	17 976,97 €	105 207,05 €	17 500,00 €

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de – 87 707,50 € pour la fondation universitaire Rabelais en report à nouveau débiteur du budget principal de l'université de Tours.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions :	0
Quorum : 18	Votants :	33
Membres présents : 29	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés : 4	Votes exprimés :	33
Total des membres présents et représentés : 33	Majorité requise :	17
	Pour :	33
	Contre :	0

Pièces jointes :

- avis de la commission des moyens, tableaux réglementaires de l'exécution budgétaire et du compte financier 2024.

Fait à Tours,

- - 87 324 € de capacité d'autofinancement ;
- - 87 324 € de variation de fonds de roulement.

Les tableaux des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

III. Affectation du résultat de la fondation universitaire Rabelais :

La clôture des opérations comptables préalable à la dissolution de la fondation universitaire Rabelais a dégagé un résultat déficitaire de 87 707,05 euros correspondant à la différence constatée entre un solde débiteur de 105 207,05 euros et un solde créditeur de 17 500 euros.

Compte général	Désignation	Mouvements au débit	Mouvements au crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
60630000	Fourniture entretien	108,00 €		108,00 €	
60870000	Fr. ac. Marchandise	56,40 €		56,40 €	
61320000	Locations immob.	1 218,00 €		1 218,00 €	
62340000	Cadeaux	1 480,40 €		1 480,40 €	
62380000	Divers	0,02 €		0,02 €	
62510000	Voyages et Depl.	174,80 €		174,80 €	
62540000	Frais inscrip colloq	357,00 €		357,00 €	
62560000	Mission	37,40 €		37,40 €	
62570000	Frais réceptions	3 336,02 €	0,45 €	3 335,57 €	
62888000	Autres frais divers	3 826,00 €	125,00 €	3 701,00 €	
63310000	Taxe verst.transport	1 224,55 €		1 224,55 €	
63320000	Allocation logement	306,15 €		306,15 €	
64111000	Rém principales	61 556,39 €	331,54 €	61 224,85 €	
64144000	Indem avt.non ind	180,00 €		180,00 €	
64510000	Cotis. Ass. Maladie	8 512,38 €		8 512,38 €	
64534000	CNAV	6 367,10 €		6 367,10 €	
64535200	IRCANTEC	2 693,14 €	19,98 €	2 673,16 €	
64540000	Cotis Pôle emploi	2 479,48 €		2 479,48 €	
64580000	Cotis aut org sociau	3 397,97 €		3 397,97 €	
64710000	Prestations directes	190,08 €		190,08 €	
65781800	Aut charges spécifiq	7 800,00 €		7 800,00 €	
68110000	Dot amort immos	382,74 €		382,74 €	
75882000	Autres produits	- €	17 500,00 €		17 500,00 €
		105 684,02 €	17 976,97 €	105 207,05 €	17 500,00 €

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de – 87 707,50 € pour la fondation universitaire Rabelais en report à nouveau débiteur du budget principal de l'université de Tours.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions :	0
Quorum : 18	Votants :	33
Membres présents : 29	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés : 4	Votes exprimés :	33
Total des membres présents et représentés : 33	Majorité requise :	17
	Pour :	33
	Contre :	0

Pièces jointes :

- avis de la commission des moyens, tableaux réglementaires de l'exécution budgétaire et du compte financier 2024.

Fait à Tours,

Commission des moyens du 28 février 2025

Conseil d'administration du 10 mars 2025

Avis N°2025_08

Références :

Exécution budgétaire et compte financier 2024 - Fondation universitaire
Liasse budgétaire Exécution 2024 - Fondation universitaire

Exposé de la décision :

I. Vote les éléments d'exécution budgétaire suivants de la fondation universitaire Rabelais :

- 104 824 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 86 556 € personnel ;
 - 18 269 € fonctionnement ;
 - 0 € intervention ;
 - 0 € investissement.
- 116 156 € de crédits de paiement dont :
 - 86 556 € personnel ;
 - 29 601 € fonctionnement ;
 - 0 € intervention ;
 - 0 € investissement.
- 25 000 € de recettes.
- - 91 156 € de solde budgétaire.

II. Vote les éléments d'exécution comptable suivants de la fondation universitaire Rabelais :

- - 91 156 € de variation de trésorerie ;
- - 87 707 € de résultat patrimonial ;
- - 87 324 € de capacité d'autofinancement ;
- - 87 324 € de variation de fonds de roulement.

III. Affectation du résultat de la fondation universitaire Rabelais :

La clôture des opérations comptables préalable à la dissolution de la fondation Rabelais a dégagé un résultat déficitaire de 87 707,05 euros correspondant à la différence constatée entre un solde débiteur de 105 207,05 euros et un solde créditeur de 17 500 euros.

Compte général	Désignation	Mouvements au débit	Mouvements au crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
60630000	Fourniture entretien	108,00 €		108,00 €	
60870000	Fr. ac. Marchandise	56,40 €		56,40 €	
61320000	Locations immob.	1 218,00 €		1 218,00 €	
62340000	Cadeaux	1 480,40 €		1 480,40 €	
62380000	Divers	0,02 €		0,02 €	
62510000	Voyages et Depl.	174,80 €		174,80 €	
62540000	Frais inscrip colloq	357,00 €		357,00 €	
62560000	Mission	37,40 €		37,40 €	
62570000	Frais réceptions	3 336,02 €	0,45 €	3 335,57 €	
62888000	Autres frais divers	3 826,00 €	125,00 €	3 701,00 €	
63310000	Taxe verst.transport	1 224,55 €		1 224,55 €	
63320000	Allocation logement	306,15 €		306,15 €	
64111000	Rém principales	61 556,39 €	331,54 €	61 224,85 €	
64144000	Indem avt.non ind	180,00 €		180,00 €	
64510000	Cotis. Ass. Maladie	8 512,38 €		8 512,38 €	
64534000	CNAV	6 367,10 €		6 367,10 €	
64535200	IRCANTEC	2 693,14 €	19,98 €	2 673,16 €	
64540000	Cotis Pôle emploi	2 479,48 €		2 479,48 €	
64580000	Cotis aut org sociaux	3 397,97 €		3 397,97 €	
64710000	Prestations directes	190,08 €		190,08 €	
65781800	Aut charges spécifiqu	7 800,00 €		7 800,00 €	
68110000	Dot amort immos	382,74 €		382,74 €	
75882000	Autres produits	- €	17 500,00 €		17 500,00 €
		105 684,02 €	17 976,97 €	105 207,05 €	17 500,00 €

Proposition(s) de décision soumise à la commission :

- Approbation des éléments d'exécution budgétaire et comptable 2024 de la fondation universitaire Rabelais
- Affectation du résultat déficitaire de la fondation universitaire Rabelais d'un montant de 87 707,50 euros au compte de report à nouveau débiteur du budget principal de l'université de Tours.

Avis de la commission :

Approbation à l'unanimité

Exécution budgétaire 2024 Fondation universitaire Rabelais

**Conseil d'administration
du 10 mars 2025**

📍 Université de Tours
60 rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

🌐 univ-tours.fr





Sommaire

Rapport de gestion 2024 du Président de la Fondation universitaire Rabelais

1. Eléments de contexte
2. Dépenses réalisées et recettes réalisées
3. Situation patrimoniale

Annexes

1. Tableau GBCP 2
2. Tableau GBCP 4
3. Tableau GBCP 6
4. Tableau GBCP 7

Rapport de gestion 2024

1. Eléments de contexte

La fondation Rabelais est une fondation universitaire au sens de l'article 28 de la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, dite loi LRU. Elle a été créée le 8 décembre 2008 selon les dispositions du décret n°2008-326 du 7 avril 2008 et principalement de l'article L719-12 du code de l'éducation. La Fondation Rabelais est présidée par Monsieur Stéphane Martinez depuis le 28 juin 2022. La Fondation, lors de son conseil de gestion du 10 novembre 2022, a adopté de nouveaux statuts, approuvés par le conseil d'administration de l'université de Tours du 12 décembre 2022. Depuis le 21 novembre 2022, Madame Marion Chemineau est salariée à temps plein de l'Université pour développer l'activité de la Fondation Rabelais.

Depuis sa création, la Fondation universitaire Rabelais a pour missions de rapprocher les mondes universitaire et économique tourangeaux, favoriser leurs échanges et les faire rayonner ensemble. La Fondation Rabelais a notamment pour objectif de récolter des fonds auprès de partenaires privés pour soutenir le développement de projets destinés au rayonnement de l'Université de Tours et des acteurs socio-économiques du territoire. La Fondation Rabelais accompagne ainsi des projets innovants relevant de quatre axes prioritaires :

- Le développement de la recherche et de l'innovation
- La santé et le bien-être des étudiantes et étudiants
- L'ancrage territorial et l'ouverture internationale
- Le soutien des entreprises et de l'Université dans leur démarche commune de durabilité.

Afin d'avoir plus de flexibilité pour accélérer le développement de la Fondation, les membres du conseil de gestion souhaitent changer le statut juridique de celle-ci et la transformer en fondation partenariale, qui serait alors une personne morale de droit privé. L'Université de Tours et huit des entreprises membres de la Fondation (Banque Populaire Val de France, Caisse d'Épargne Loire-Centre, CREALI, EDF, Eiffage Énergie Systèmes-Val de Loire, ENEDIS, Hervé Thermique et STMicroelectronics) ont ainsi décidé de créer ensemble cette fondation partenariale dont l'objet social sera identique à celui de l'actuelle Fondation universitaire Rabelais.

Une nouvelle Fondation partenariale Rabelais a ainsi été créée le 24 décembre 2024 pour reprendre les actions en cours de la Fondation Rabelais et développer de nouveaux projets. La Fondation universitaire Rabelais a été dissoute le 31 décembre 2024.

2. Dépenses et recettes réalisées

Equilibre Financier (CP/RE en €)	2023	2024	Variation Exé 24 / Exé 23
Dépenses	70 357	116 156	45 799
<i>Dont personnel</i>	0	86 556	86 556
<i>Dont fonctionnement hors personnel</i>	70 357	29 601	- 40 756
Recettes	39 000	25 000	- 14 000
<i>Dont Subventions</i>	0	0	0
<i>Dont recettes propres</i>	39 000	25 000	- 14000
Solde Budgétaire	- 31 357	- 91 156	- 59 799
Evolution de la trésorerie	- 31 357	- 91 156	- 59 799
Niveau final de trésorerie	272 621	181 465	- 91 156

Les dépenses

En 2024, les trois postes de dépenses principaux pour la Fondation Rabelais sont les suivants :

- Rémunération du personnel (86 556 €) : celle-ci comprend la totalité du salaire de Madame Marion Chemineau, responsable du développement de la Fondation Rabelais et 50% du salaire de Monsieur Mouhammad Fawaz. Monsieur Mouhammad Fawaz est doctorant au sein de l'Université de Tours (laboratoire VALLOREM EA 6296 – Val de Loire Recherche en Management) et fait sa thèse dans le cadre de la chaire « Inclusion au travail et management » soutenue par la Fondation Rabelais. Le financement de son contrat se partage à 50% entre la Région Centre-Val de Loire et la Fondation Rabelais qui se sont engagées à co-financer ce contrat jusqu'au 31 novembre 2026.

- Partenariat avec le Groupe Nouvelle République pour la participation au *Top des entreprises* (10 882 €) : Il s'agit du plus grand événement B2B d'Indre-et-Loire qui récompense des entreprises, valorise des savoir-faire, promet des projets et met en lumière les acteurs de notre territoire. Cette soirée permet à la Fondation Rabelais d'accroître sa notoriété et de mettre en avant l'Université de Tours puisque la Fondation Rabelais remet un prix spécial qui récompense les talents issus de notre université.

- Les frais divers et variés liés à la Chaire « Inclusion au travail et management » (7 334.18 €) : Le conseil de gestion de la Fondation Rabelais a voté le 10 novembre 2022 le soutien à cette Chaire. Le programme a officiellement été lancé en décembre 2023 avec l'arrivée de Monsieur Mouhammad Fawaz. L'année 2024 a donc été

la première année d'activité de ce programme. Les frais engagés correspondent à l'organisation de plusieurs événements pour les professionnels ou les étudiants (frais de réception, frais divers avec des prestations auprès de partenaires extérieurs, cadeaux avec des remises de prix à des étudiants) ainsi que des frais de communication pour augmenter la visibilité du programme.

L'augmentation des dépenses de 45 799 € entre 2023 et 2024 et ainsi dû à la prise en compte de la rémunération de Madame Marion Chemineau sur une année complète (coût moindre en 2023 dû à un congé maternité), à la participation de la Fondation Rabelais pour la rémunération de Monsieur Mouhammad Fawaz ainsi qu'à l'augmentation significative de l'activité, notamment avec le programme de la chaire « Inclusion au travail et management ».

Les recettes

En 2024, les recettes représentent 25 000 €, composés intégralement de dons de la part d'entreprises mécènes : la Fondation Banque Populaire Val de France, Vermon, ENGIE, EDF et ENEDIS (pour ces deux dernières entreprises, il s'agit de promesses de don 2023 encaissés en 2024). Ce chiffre est assez faible et s'explique aisément puisque les entreprises ont souhaité s'engager dans la nouvelle fondation partenariale afin de financer son programme d'action pluriannuel (à hauteur de 42 500 €).

La diminution des recettes de 14 000 € s'explique donc car les partenaires économiques ont en majorité naturellement déplacé leur engagement dans la fondation universitaire vers la fondation partenariale.

Cette augmentation des dépenses associée à la diminution des recettes laisse place à une baisse du niveau de la trésorerie (- 91 156 € par rapport à l'année 2023).

3. Situation patrimoniale

Indicateurs (en €)	2023	2024	Variation Exé 24 / Exé 23
Résultat	-21 626	-87 707	- 66 081
CAF(+)/IAF(-)	-21 562	-87 324	- 65 762
Variation du FDR	-21 562	-87 324	-65 762
Niveau final FDR	268 790	181 465	- 87 325
Niveau final de BFR	-3 832	0	3 832

La Fondation Rabelais présente fin 2024 un résultat négatif de -87707 € avec une baisse de 66 081 € par rapport à l'année 2023. L'enjeu pour l'année 2025 sera d'augmenter les recettes pour faire financer par des mécènes l'ensemble des actions menées.

Le niveau final du fonds de roulement est de 181 465 € et correspond au niveau de la trésorerie de la Fondation Rabelais au moment de sa dissolution le 31 décembre 2024.



Rapport de gestion 2024 fondation universitaire Rabelais

Lors du Conseil d'administration de l'Université du 16 décembre 2024, il a été voté que les fonds disponibles au moment de la dissolution de la Fondation Rabelais seraient reversés par l'Université à la nouvelle Fondation partenariale Rabelais.

Le Président,

Stéphane MARTINEZ

TABLEAU 2 - Exécution FONDATION - 2024
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	DEPENSES								RECETTES				
	AE				CP				Montants				
	Exécution 2023	BI 2024	Budget 2024	Exécution 2024	Exécution 2023	BI 2024	Budget 2024	Exécution 2024	Exécution 2023	BI 2024	Budget 2024	Exécution 2024	
Personnel		85 600	86 900	86 556		85 600	86 900	86 556	39 000	101 000	16 000	25 000	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>													Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>													Autres financements de l'Etat
Personnel autres													Fiscalité affectée
opérations pluriannuelles de recherche									39 000	101 000	16 000	25 000	Autres financements publics
Fonctionnement	63 062	30 500	20 500	18 269	70 357	30 500	31 000	29 601					Recettes propres
Investissement		-											Recettes fléchées*
													Financements de l'Etat fléchés
													Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE	63 062	116 100	107 400	104 824	70 357	116 100	117 900	116 156	39 000	101 000	16 000	25 000	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)					-	-	-	-	31 357	15 100	101 900	91 156	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

TABLEAU 6
Situation patrimoniale - Budget Fondation Exécution 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution 2023	BI 2024	Budget 2024	Exécution 2024	PRODUITS	Exécution 2023	BI 2024	Budget 2024	Exécution 2024
Personnel		84 476	85 759	85 025	Subventions de l'Etat (741111)				
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					Fiscalité affectée (7571)				
Fonctionnement autre que les charges de personnel	63 126	31 688	32 205	20 182	Autres subventions (74* sauf 741111)				
Intervention (le cas échéant)					Autres produits (70*, 75* sauf 7571, 76*, 77* et 78)	41 500	101 000	16 000	17 500
TOTAL DES CHARGES (1)	63 126	116 164	117 964	105 207	TOTAL DES PRODUITS (2)	41 500	101 000	16 000	17 500
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	21 626	15 164	101 964	87 707
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	63 126	116 164	117 964	105 207	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	63 126	116 164	117 964	105 207

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Exécution 2023	BI 2024	Budget 2024	Exécution 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 21 626	- 15 164	- 101 964	- 87 707
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (6811 et 68151)	64	64	64	383
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (78*)				
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés (675)				
- produits de cession d'éléments d'actifs (775)				
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (756)				
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 21 562	- 15 100	- 101 900	- 87 324

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution 2023	BI 2024	Budget 2024	Exécution 2024	RESSOURCES	Exécution 2023	BI 2024	Budget 2024	Exécution 2024
Insuffisance d'autofinancement	21 562	15 100	101 900	87 324	Capacité d'autofinancement	-	-	-	-
					Financement de l'actif par l'État				
Investissements	10 436	-			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				
					Autres ressources	10 436			
Remboursement des dettes financières					Augmentation des dettes financières				
TOTAL DES EMPLOIS (5)	31 998	15 100	101 900	87 324	TOTAL DES RESSOURCES (6)	10 436	-	-	-
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	-	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	21 562	15 100	101 900	87 324

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Exécution 2023	BI 2024	Budget 2024	Exécution 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 21 562	- 15 100	- 101 900	- 87 324
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (Variation FONDS DE ROULEMENT - Variation TRESORERIE)	9 795	-	-	3 832
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 31 357	- 15 100	- 101 900	- 91 156
Niveau Final du FONDS DE ROULEMENT	268 790	238 625	166 890	181 465
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 3 832	- 13 627	- 3 832	0
Niveau final de la TRESORERIE	272 621	252 252	170 721	181 465

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

FONDATION FRANCOIS RABELAIS

EXERCICE 2024

1- Bilan au 31/12/2024	page 2
2- Compte de résultat au 31/12/2024	page 3
3- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	
1- Présentation générale	page 4
2- Faits majeurs de l'exercice	page 5
3- Principe, règles et méthodes comptables	page 5
4- Notes explicatives sur le bilan	page 6-7
5- Notes explicatives sur le compte de résultat	page 8

FONDATION RABELAIS - Bilan Comptable 2024

ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES:	88 555,94	88 555,94
<i>Immobilisations incorporelles:</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	Dotations consommables	71 000,00	71 000,00
201 Frais d'établissement					Autres complément dotation		
Frais de rech.et de Dév.					Legs en nature ou en capital:	17 555,94	17 555,94
205 Concessions, brevets, licences,					Réserves:	198 172,26	219 798,58
208 Autres					Réserves Facultatives		
Avances et acomptes					Autres (Report à nouveau créditeur)	198 172,26	219 798,58
<i>Immobilisations corporelles:</i>	17 555,94	0,00	17 555,94	17 938,68	Autres (Report à nouveau débiteur)	0,00	
211 Terrains					Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	-87 707,05	-21 626,32
212 Aménagement terrains					Subventions d'investissement		
213 Constructions					Provisions réglementées		
214 Constructions sur sol d'autrui					Total I	199 021,15	286 728,20
215 Installations techniques, matériels, et outillage					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
216 Collections acquises	17 555,94		17 555,94	17 555,94	Provisions pour risques		
218 Autres				382,74	Provisions pour charges		
231 Immobilisations corporelles en cours					Total II	0,00	0,00
238 Avances et acomptes					DETTES		
<i>Immobilisations financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	Cautionnements		
275 Autres					Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		11 331,94
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 555,94	0,00	17 555,94	17 938,68	Dettes fiscales et sociales		
ACTIF CIRCULANT					Dettes sur immobilisations		
Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00	Autres dettes		
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00	Chèque à payer		
Avances et acomptes versés sur commandes					Différences compensées par couverture de change		
Créances	0,00	0,00	0,00	7 500,00	Opérations de trésorerie inter-services (SACD)		
Créances d'exploitation - subvention à titrer				7 500,00	Produits constatés d'avance		
Autres créances d'exploitation				0,00	Total III	0,00	11 331,94
Valeurs mobilières de placement				0,00			
Disponibilités	181 465,21		181 465,21	272 621,46			
Charges constatées d'avance				0,00			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	181 465,21	0,00	181 465,21	280 121,46			
TOTAL GENERAL	199 021,15	0,00	199 021,15	298 060,14	TOTAL GENERAL (I + II+ III)	199 021,15	298 060,14

FONDATION RABELAIS - Compte de résultat 2024

CHARGES			PRODUITS		
	2024	2023		2024	2023
	<i>en euros</i>	<i>en euros</i>		<i>en euros</i>	<i>en euros</i>
CHARGES D'EXPLOITATION :	105 207,05	63 126,32	PRODUITS D'EXPLOITATION :	17 500,00	41 500,00
Achats de marchandises	56,40		Vente de marchandises		
Variation des stocks marchandises			Production vendue :	0,00	0,00
Achat d'approvisionnements			- biens		0,00
Achats non stockés			- travaux, études et services		0,00
services extérieurs			Production stockée (b) :	0,00	0,00
Autres charges externes	10 412,19	54 762,12	- en cours de production de biens		
Impôts, taxes et versements assimilés			- en cours de production de services		
Rémunération du personnel	61 404,85		- produits		
Charges sociales	23 620,17		Production immobilisée		
Dotations aux amortissements et dépréciations	382,74	64,20	Subventions d'exploitation :	0,00	0,00
Dotations aux provisions			- Etat		
Autres charges	9 330,70	8 300,00	- Autres		
Frais inscription colloques			Autres produits	17 500,00	41 500,00
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
TOTAL I	105 207,05	63 126,32	TOTAL I	17 500,00	41 500,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
Impôts sur les bénéfiques (III)					
Total des charges (I+II+III)	105 207,05	63 126,32	Total des produits (I+II)	17 500,00	41 500,00
Solde créditeur : Bénéfice			Solde débiteur : déficit	87 707,05	21 626,32
Total	105 207,05	63 126,32	Total	105 207,05	63 126,32

ANNEXE FINANCIERE

1- Présentation générale

La fondation Rabelais est une fondation universitaire au sens de l'article 28 de la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, dite loi LRU.

Elle a été créée le 08/12/2008 selon les dispositions du décret n°2008-326 du 7 avril 2008 et principalement de l'article L719-12 du code de l'éducation.

« La fondation Rabelais vise à être une passerelle privilégiée entre l'université de Tours et son environnement socio-économique.

Elle se donne pour missions :

- de rapprocher le monde de l'entreprise et le monde de l'Université
- de soutenir le développement de la recherche et de l'innovation (valorisation, culture scientifique, transferts de technologies...),
- de permettre de nouvelles méthodes de formation (apprentissage, professionnalisation, formation tout au long de la vie, formation à distance, nouvelles pédagogies...),
- d'œuvrer à l'attractivité du territoire auprès des étudiants et des entreprises,
- de renforcer le rayonnement culturel de l'université et sa responsabilité dans les domaines environnemental et social,
- d'organiser des événements ponctuels assurant un maillage territorial,
- de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en cours de formation ou diplômés, notamment en soutenant leur mobilité et en créant un réseau d'alumni,
- de s'associer à la politique de santé de l'université, notamment en matière de handicap,
- d'aider les doctorants internationaux en difficulté. »

Le Président de la Fondation a été élu en 2022. Il s'agit de Monsieur Stéphane Martinez (STMicronics).

La Fondation, lors de son conseil de gestion du 10 novembre 2022, a adopté de nouveaux statuts, approuvés par le conseil d'administration de l'université de Tours du 12 décembre 2022.

2- Faits majeurs de l'exercice

Par décision du conseil d'administration du 16 décembre 2024, la Fondation universitaire Rabelais est dissoute à compter du 31 décembre 2024.

3- Principe, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2024 sont établis conformément à l'avis n°2009-01 du 5 février 2009 du conseil national de la comptabilité modifiant le règlement CRC 99-01, relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation a établi un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Les méthodes d'élaboration et de présentation du CER ont été établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement CRC 2008-12.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode.

Pas de changements de méthodes en 2024.

4- Notes explicatives sur le bilan

4.1 : Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont constituées de la collection Watier.

Elle a pour origine les dons effectués par le Professeur Hervé Watier (immunologie) Il s'agit de cartes postales anciennes, chromos, livres, plaquettes et documents divers. Ces biens ont été enregistrés comptablement au prix d'achat déclaré par monsieur Watier, ou estimés par un commissaire-priseur lorsque le prix n'était pas connu.

4.2 : Créances d'exploitation :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Compte tenu de la dissolution au 31 décembre les versements et la facturation ont été anticipés.

Les 7 500 euros de l'exercice 2023 correspondent à des promesses de versement facturées ont été encaissées en 2024 (ENGIE pour 4 000 euros et EDF pour 3 500 euros).

4.3 : Disponibilités :

Les disponibilités ne concernent que la trésorerie courante. La trésorerie s'élève à 181 465.21 euros au 31 décembre 2024.

4.4 : Capitaux propres

Les **fonds propres** sont constitués de la dotation des membres fondateurs. Il s'agit d'une dotation consommable, c'est-à-dire mobilisable par cinquième pour un montant de 18 000 euros par an. D'un montant à l'origine de 90 000 euros, la fondation a utilisé une première partie de la dotation au cours des exercices précédents.

Il restait à la dissolution 71 000 euros, correspondant à environ 4 années de mobilisation des fonds.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 2024 - 1020

	VALEUR AU DEBUT DE L'EXERCICE 2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AFFECTATION DU RESULTAT	MOUVEMENTS DE COMPTE A COMPTE	VALEUR A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables						
Dotation statutaire						
Dotation complémentaire						
Apports sans droit de reprises						
Dotations initiales						
Dotations complémentaires						
Autres fonds propres-dotations consommables						
Dotations consommables initiales	71 000,00					71 000,00
Dotations consommables complémentaires						
Dotations consommables inscrites au compte de résultat						
Autres fonds propres avec droit de reprise	17 555,94					17 555,94
Ecart de réévaluation						
Dons et legs	0,00					0,00
Réserves facultatives						
Report à nouveau	219 798,58			-21 626,32		198 172,26
Résultat	-21 626,32		-87 707,05	21 626,32		-87 707,05
TOTAL	286 728,20	0,00	-87 707,05	0,00	0,00	199 021,15

4-5 : dettes d'exploitation

Compte tenu de la dissolution au 31 décembre nous n'avons pas de factures fournisseurs en attente de règlement..

5- Notes explicatives sur le compte de résultat

5-1 : Produits de la Fondation

Le montant total des dons pour l'exercice 2024 s'élève à 17 500 euros contre 41 500 euros pour l'exercice 2023.

Les sommes facturées concernent, le Fondation d'entreprise BPVF pour 10 000 euros, Vermon pour 6 000 euros et Enedis pour 1 500 euros.

5-2 : Charges de la Fondation

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 105 207.05 euros contre 63 126.32 euros pour l'exercice 2023.

Il s'agit principalement de dépenses de personnel (85 025.02 euros)